

Bourassa a subi d'autres examens

Les signes du cancer ne sont pas réapparus

Pierre April
Québec (PC)

Les derniers examens subies lundi le 12 juillet par le premier ministre Robert Bourassa à l'Institut national du cancer de Bethesda, près de Washington, révèlent que les signes d'un cancer de la peau qui l'affligeaient ne sont pas réapparus depuis son dernier traitement de deux semaines, à la fin de février et au début de mars.

Le bulletin de santé, signé par le Dr Steven Rosenberg, chirurgien en chef de l'Institut et médecin traitant de M. Bourassa, a été rendu public, hier, par le Cabinet du premier ministre.

Le court texte se lit comme suit: «À la demande de M. Bourassa, je publie la déclaration suivante: M.

Bourassa a subi une immunothérapie expérimentale à l'aide de lymphocytes injectés dans la tumeur et d'Interleukine-2, au National Cancer Institute en février et mars 1993, pour le traitement d'un mélanome qui s'était étendu du foyer primitif de la tumeur à d'autres parties du corps.

«La condition de M. Bourassa a été évaluée au National Cancer Institute le 12 juillet 1993. Il réagit toujours de façon excellente au traitement, et il n'y a plus aucune indication de la présence de cancer dans son organisme. M. Bourassa subira des tests de contrôle au National Cancer Institute à intervalles réguliers.»

Le bulletin précédent, émis le 3 mai, était pratiquement identique à celui d'hier à l'exception d'un petit bout de phrase qui mentionnait que

«M. Bourassa n'avait pas besoin d'autres traitements pour l'instant».

Au cours de sa conférence de presse de fin de session, M. Bourassa avait indiqué qu'il se rendrait à Washington au cours du mois de juillet pour y subir des examens.

A son cabinet, on s'est bien gardé depuis de divulguer la date de son rendez-vous et de son voyage d'un jour à Washington.

Mercredi, à Québec, on disait même que M. Bourassa n'était pas encore retourné dans la capitale américaine.

Jusqu'à maintenant, le premier ministre a été traité à quatre reprises pour combattre les traces de cette forme de cancer de la peau.

En 1990, M. Bourassa s'était fait retirer, à l'Hôpital Notre-Dame de Montréal, un mélanome dans le bas du dos, quelques jours seule-



Robert Bourassa

ment après la fin de la crise d'Oka.

À deux reprises, en septembre et au moins de novembre 1990, il s'était rendu à l'Institut national du cancer de Bethesda pour y subir des interventions chirurgicales exploratoires.

En janvier 1993, il y retournait pour se faire enlever une tumeur apparente à la cage thoracique.

Un mois plus tard et pour une période de deux semaines, il était réadmis à l'Institut pour des traitements expérimentaux à l'Interleukine-2, mis au point par l'équipe du Dr Rosenberg.

Ce deuxième bulletin extrêmement positif depuis les derniers traitements est très encourageant puisque selon les spécialistes, les chances d'observer une réaction positive sont de 40 pour cent, et de dix cas sur 200 pour que les tu-

meurs disparaissent complètement.

Hier, la porte-parole du Cabinet du premier ministre, Sylvie Godin, a indiqué que M. Bourassa, qui disait se sentir en bien meilleure forme depuis quelques temps, a été très encouragé par le dernier bulletin de santé du Dr Rosenberg.

«Dans son entourage immédiat, a-t-elle dit, la nouvelle a aussi été accueillie avec un soupir de soulagement puisque nous avons tous vécu l'épreuve de cette maladie avec beaucoup d'intensité.»

À l'exception de quelques journées ici et là, surtout à sa résidence d'Outremont, le premier ministre ne prendra pas de véritables vacances d'ici au mois d'août, puisqu'il continuera de vaquer à ses occupations et à rencontrer ses collaborateurs et collègues du cabinet à son bureau de Montréal. ●

Léo Ferré n'est plus

Castellina Di Chianti, Italie
(Reuter)

Léo Ferré, le «poète anar» à la crinière blanche, est mort mercredi à son domicile de Castellina di Chianti, près de Sienna, à l'âge de 76 ans, a rapporté vendredi l'agence italienne Ansa.

Poète, chanteur, compositeur, chantre de l'anarchie et du «ni Dieu ni maître», Léo Ferré est mort le 14 juillet, jour de la Fête nationale française, loin de ce «Paname» qu'il avait célébré dans une de ses chansons les plus célèbres.

Son corps devait être ramené samedi à Monte-Carlo, sa ville natale, où il sera inhumé, a-t-on appris auprès de ses proches.

Secoué de tics nerveux, la diction parfois laborieuse mais toujours appliquée, il avait su imposer son style dérivant et ses «coups de gueule» à une époque, disait-il, de conformisme et de mollesse.

Né à Monaco le 24 août 1916 — anniversaire de la Saint-Barthélémy — fils du directeur du personnel du casino de la principauté, élevé chez les Frères des Écoles chrétiennes avant de faire son droit et Sciences-Po à Paris, il avait vite pris la «clé des chants» pour se dresser contre son milieu et crier sa révolte.

Il a composé et interprété plus de 350 chansons, pleines d'une poésie nostalgique, parmi lesquelles d'immenses succès comme «Paris Canaille», «Le Piano du pauvre», «L'Île Saint-Louis», «Jolie Môme», «Paname», «Avec le temps», «C'est extra», «T'as de beaux yeux», «Les anarchistes», «Merde à Vauban».

Il avait mis en musique des poètes selon son goût, comme Rutebeuf, Villon, Rimbaud, Baudelaire et Aragon. Il avait également composé une symphonie, deux concertos et un opéra. Il avait dirigé l'orchestre symphonique de Milan en 1976. ●

Le maire de Gatineau réclame 1 million \$

Poursuite en diffamation contre Radio-Canada

Gatineau (PC)

Les avocats du maire de Gatineau, Robert Labine, ont déposé, jeudi matin, en Cour supérieure de Hull, une poursuite en diffamation de 1 million \$ contre la Société Radio-Canada et son journaliste Michel Pepin.

M. Labine réclame 200 000 \$ en dommages moraux et 800 000 \$ en dommages exemplaires prévus en vertu des chartes canadienne et québécoise des droits.

Le montant de la poursuite est moins élevé que prévu. Dans une mise en demeure envoyée au mois de mai à Radio-Canada, M. Labine réclamait 2,5 millions \$.

Le maire Labine prétend que sa réputation a été entachée à la suite de la diffusion sur les ondes de Radio-Canada d'une série de reportages préparés par le journaliste Pepin. Présentés au début de l'année, les reportages mettaient en lumière les liens entre M. Labine et son ami Claude Bérard, homme d'affaires bien connu de Gatineau.

«Michel Pepin, à titre de journaliste de la Société Radio-Canada, a délibérément, de façon malicieuse, porté atteinte illicitement et inten-

500 000 \$ de moins en contributions au PC en 92

Michel Hébert
Ottawa (PC)

Les contributions faites au Parti conservateur ont légèrement baissé en 1992 tandis que celles versées aux libéraux ont augmenté de 12 pour cent.

Malgré tout, les conservateurs sont nettement plus riches que leurs adversaires, ayant pu accumuler des dons de 11,5 millions \$ comparativement à 6,7 millions \$ pour les libéraux de Jean Chrétien, indique un sommaire des rapports financiers rendu public hier à Ottawa par Elections Canada.

Les conservateurs ont reçu 500 000 \$ de moins qu'en 1991, alors qu'ils avaient recueilli 12 millions \$ auprès de 34 800 partisans. C'est un faible recul de 4,1 pour cent.

Quant aux libéraux, 32 973 donateurs ont garni leurs coffres de 7,5 millions \$, un bond de 12 pour cent par rapport à l'année précédente. Les contributions au PLC avaient totalisé 6,7 millions \$ en 1991.

Le rapport d'Élections Canada montre également que le PC était toujours en 1992 le parti politique favori du secteur privé.

Les conservateurs ont reçu 6,8 millions \$, soit 58,9 pour cent du total de leurs contributions, de 7133 entreprises ou organismes commerciaux. Plus de 27 800 particuliers leur ont versé 4,7 millions \$. Les syndicats n'ont pas donné un sou au PC.

Favoris dans les sondages, les libéraux n'ont reçu que 3,5 millions \$ de 3904 entreprises ou autres organisations du secteur privé. C'est deux fois moins que ce que les conservateurs ont ramassé dans les milieux d'affaires. Les dons du secteur privé représentent tout de même 46,4 pour cent des contributions totales recueillies par les libéraux.

D'autre part, le parti de Jean Chrétien a reçu 4 millions \$ de 29 025 partisans, soit 53,3 pour cent du total des 7,5 millions \$ recueillis en 1992. Le PLC a eu droit à de maigres dons de 3800 \$ de cinq syndicats.

Même s'ils restent les plus riches, les néo-démocrates d'Audrey McLaughlin ont par contre vu leurs contributions, et surtout le nombre de leurs partisans, chuter drama-

tiquement. Ces derniers ont versé 13,5 millions \$ en 1992. Il s'agit d'une baisse de 6 millions \$ comparativement aux 19,5 millions \$ recueillis en 1991. En proportion, c'est un plongeon de 30,7 pour cent.

Mais malgré l'impopularité du gouvernement de Bob Rae en Ontario, pas moins de 75 215 personnes ont versé 5,5 millions \$ au parti d'Audrey McLaughlin en 1992. C'est toutefois beaucoup moins qu'en 1991, alors que plus de 95 840 partisans avaient versé 7,3

millions \$ dans les coffres du parti. Le secteur privé n'a donné que 129 800 \$ au NPD.

Les néo-démocrates ont tout de même réussi à amasser des contributions de 1,18 million \$ auprès de 848 syndicats en 1992. L'année précédente, 987 syndicats avaient donné un peu plus d'un million \$ au NPD.

Contrairement aux autres partis fédéraux, le NPD peut compter aussi sur l'appui financier des partis néo-démocrates provinciaux et territoriaux. En 1992, le NPD a

reçu de ces derniers 6,6 millions \$, soit près de la moitié du total des contributions recueillies cette année-là.

Dans l'ouest canadien, les vendanges du Reform Party de Preston Manning ont été bonnes en 1992. Il y a accumulé des contributions de 6,2 millions \$, soit un million \$ ou 19 pour cent de plus qu'en 1991.

La quasi-totalité de ces contributions est due à la générosité de 55 760 supporteurs qui ont versé

5,6 millions \$ dans ses coffres, l'an dernier. Ces dons constituent 90,2 pour cent des contributions reçues par le Reform Party. Quant au secteur privé, il a donné 613 102 \$, soit près d'un dixième du total accumulé par les réformistes.

Élections Canada rendra publics lundi les rapports financiers détaillés des 12 partis fédéraux dûment enregistrés. Celui du Bloc québécois ne sera pas disponible puisqu'il n'a pas encore été formellement enregistré auprès d'Élections Canada. ●

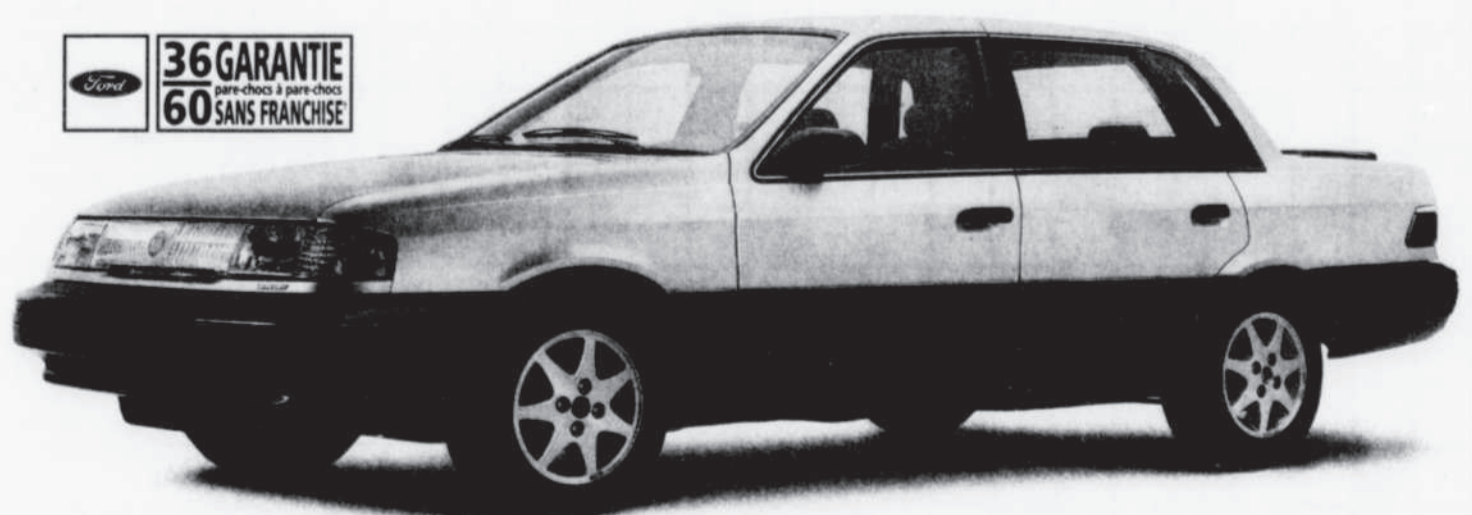
LES NOUVELLES TEMPO/TOPAZ 93 ÉDITION MAX

AVEC CLIMATISEUR
ET TRANSMISSION AUTOMATIQUE

Seulement
11 195\$*



36 GARANTIE
sans choix à part choix
60 SANS FRANCHISE



LE GROUPE D'OPTIONS ÉDITION MAX COMPREND :

- Peinture deux tons
- Jantes en aluminium à 7 rayons
- Porte-bagages noir de coffre
- Pneus haute performance

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS : CERTIFICAT RABAIS DE 750 \$ VALABLE POUR TOUS LES MODÈLES NEUFS DE VOITURES ET DE CAMIONNETTES FORD ET MERCURY. VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR TOUS LES DÉTAILS.

CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES FORD ET MERCURY DU QUÉBEC

*OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE APPLICABLE AUX MODÈLES 1993. VENTE AU DÉTAIL À PARTIR DU STOCK DES CONCESSIONNAIRES SEULEMENT. GROUPE D'ÉQUIPEMENTS PRÉFÉRÉS 100A ET 330A ET DU GROUPE D'OPTIONS ÉDITION MAX 65M. TRANSPORT, IMMATRICULATION ET TAXES APPLICABLES EN SUS. LE CONCESSIONNAIRE PEUT VENDRE À PRIX MOINDRE. REMISE DU CONSTRUCTEUR INCLUSE DANS LE PRIX. CERTAINES EXCEPTIONS S'APPLIQUENT À LA GARANTIE PARE-CHOCS À PARE-CHOCS. VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR LES DÉTAILS.

ENCORE PLUS
POUR VOUS!

